

**Objet : Traitement de la lingerie propre et souillée**

**Émise par : Service de prévention et contrôle des infections (PCI)**

**LE 12 SEPTEMBRE 2019**

**Destinataires : Chefs d'unités et prestataires de soins et services  
Chefs de la Direction logistique, Chefs de la Direction des services techniques  
Travailleurs en hygiène et salubrité et travailleurs de la buanderie**

**CONTEXTE**

En conformité avec la norme 2.8 d'Agrément Canada 2018 en prévention et contrôle des infections (PCI) « Les services de gestion de l'environnement et l'équipe de PCI collaborent au maintien des processus entourant les services de buanderie et la gestion des déchets ».

**DÉFINITION**

- Lingerie : Comprend la literie, les serviettes et les vêtements personnels des usagers

**OBJECTIF**

- Diminuer le risque de transmission de microorganismes lors du traitement de la lingerie

**PRINCIPES GÉNÉRAUX À RESPECTER EN TOUT TEMPS**

- Appliquer rigoureusement les pratiques de base :
  - Manipuler la lingerie propre avec des mains propres
  - Vous référez au [Guide de standards de bonnes pratiques en PCI](#) et [protocole d'hygiène des mains](#)
- Manipuler la lingerie souillée en portant des gants et en évitant le contact avec la peau et les vêtements :
  - Agiter le moins possible
  - Proscrire le triage de la lingerie
  - Porter l'équipement de protection individuelle (ÉPI)
  - Éviter de déposer de la lingerie souillée directement au sol, sur le lit ou sur un meuble
  - S'assurer qu'aucun objet piquant ou tranchant ne se retrouve dans la lingerie souillée
- Respecter la distance **d'un (1) mètre** entre le chariot de lingerie souillée et le chariot à lingerie propre :
  - Éviter de déposer du matériel propre sur le chariot souillé
- Calibrer **annuellement** les différents appareils sous la responsabilité de la direction de la logistique, tels que les laveuses, les sécheuses, les dilueurs ainsi que la température de l'eau chaude

**MARCHE À SUIVRE**

Procédure 1 : Traitement des vêtements personnels des usagers

Procédure 2 : Traitement de la lingerie provenant de la buanderie externe (ex. : Partagec)

**Références :**

- Institut national de santé publique du Québec, Notions de base en prévention et contrôle des infections. Septembre 2018.
- Table régionale des infections nosocomiales (TRPIN) de la Capitale-Nationale, Guide de prévention et de contrôle des infections, Pratiques de base et précautions additionnelles, avril 2012 p.19-20.
- Comité canadien sur la résistance aux antibiotiques, *Pratique exemplaire en prévention des infections*, juin 2007 p.36.
- Centers for Disease Control, *Guideline for isolation precaution in hospital*, 2007.
- Occupational Safety and Health Administration, *Guideline for laundry in healthcare facilities*, *Healthcare Purchasing news*, August 2004.
- Santé Canada, Guide de prévention des infections, Lavage des mains, nettoyage, désinfection et stérilisation dans les établissements de santé.1998 p.34-36.
- Gouvernement de l'Ontario, comité consultatif provincial des maladies infectieuses (CCPMI), *Pratiques exemplaires en matière de nettoyage de l'environnement en vue de la prévention et de la lutte contre les infections dans tous les établissements de soins de santé*, mai 2012, pages 56-58.

*Il est à noter qu'en tout temps les principes généraux doivent être respectés et appliqués*

**TRAVAILLEUR SUR LES UNITÉS DE SOINS**

|   |   |
|---|---|
| <b>Vêtements personnels très souillés</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si un vêtement d'un usager est <b>très souillé</b> par des liquides biologiques, se référer à l'<b>Annexe 1</b> pour un traitement particulier.</li> </ul>   |
| <b>Transport vers la buanderie</b>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transporter les vêtements personnels souillés des usagers selon les modalités de l'installation (ex. : chute à linge ou chariot de transport);</li> <li>• Éviter de déposer les sacs de lingerie souillée sur le sol lors du transport.</li> </ul> |
| <b>Chariots de transport</b>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyer/désinfecter avec le peroxyde d'hydrogène après chaque utilisation.</li> </ul>   |

**TRAVAILLEUR DE LA BUANDERIE DE L'INSTALLATION**

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <b>Zone souillée de la buanderie</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir une zone souillée distincte de la zone propre afin d'éviter la contamination croisée</li> <li>• S'assurer d'utiliser : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un cycle de lavage complet (plus de 25 minutes)</li> <li>○ Un cycle de séchage à haute température</li> <li>○ La quantité appropriée de savon à linge selon la recommandation du fabricant</li> </ul> </li> <li>• La température de l'eau chaude doit être à : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 77 °C pour la laveuse de l'installation</li> <li>○ 60 °C pour la laveuse de l'unité</li> </ul> </li> <li>• Laver le sac de vêtements souillés de l'usager, lorsque vidé de son contenu</li> <li>• Nettoyer/désinfecter avec le peroxyde d'hydrogène le chariot de transport des vêtements souillés après chaque utilisation</li> <li>• Procéder au lavage le plus rapidement possible des <u>vêtements personnels très souillés</u></li> <li>• Nettoyer/désinfecter avec le peroxyde d'hydrogène, le pourtour de l'entrée de la laveuse machine à laver : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Si présence de souillure visible</li> <li>○ Après chaque chargement de vêtements souillés, pour la buanderie de l'unité</li> <li>○ Après chaque quart de travail, pour la buanderie de l'installation</li> </ul> </li> </ul> |
| <b>Zone propre de la buanderie</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Doit être séparée de la zone souillée</li> <li>• Nettoyer/désinfecter <b>quotidiennement</b> et <b>si souillé</b> avec le peroxyde d'hydrogène les surfaces de travail ainsi que la table de pliage</li> <li>• Effectuer l'hygiène des mains avec SHA avant d'entrer dans cette zone</li> <li>• Couvrir les vêtements personnels des usagers selon les modalités de l'installation avec sac propre à usage unique ou housse lavable et désinfectable</li> </ul>   |

## PROCÉDURE 2

### Traitement de la lingerie provenant de la buanderie externe (ex. : Partagec Inc.)

*Il est à noter qu'en tout temps les principes généraux doivent être respectés et appliqués*

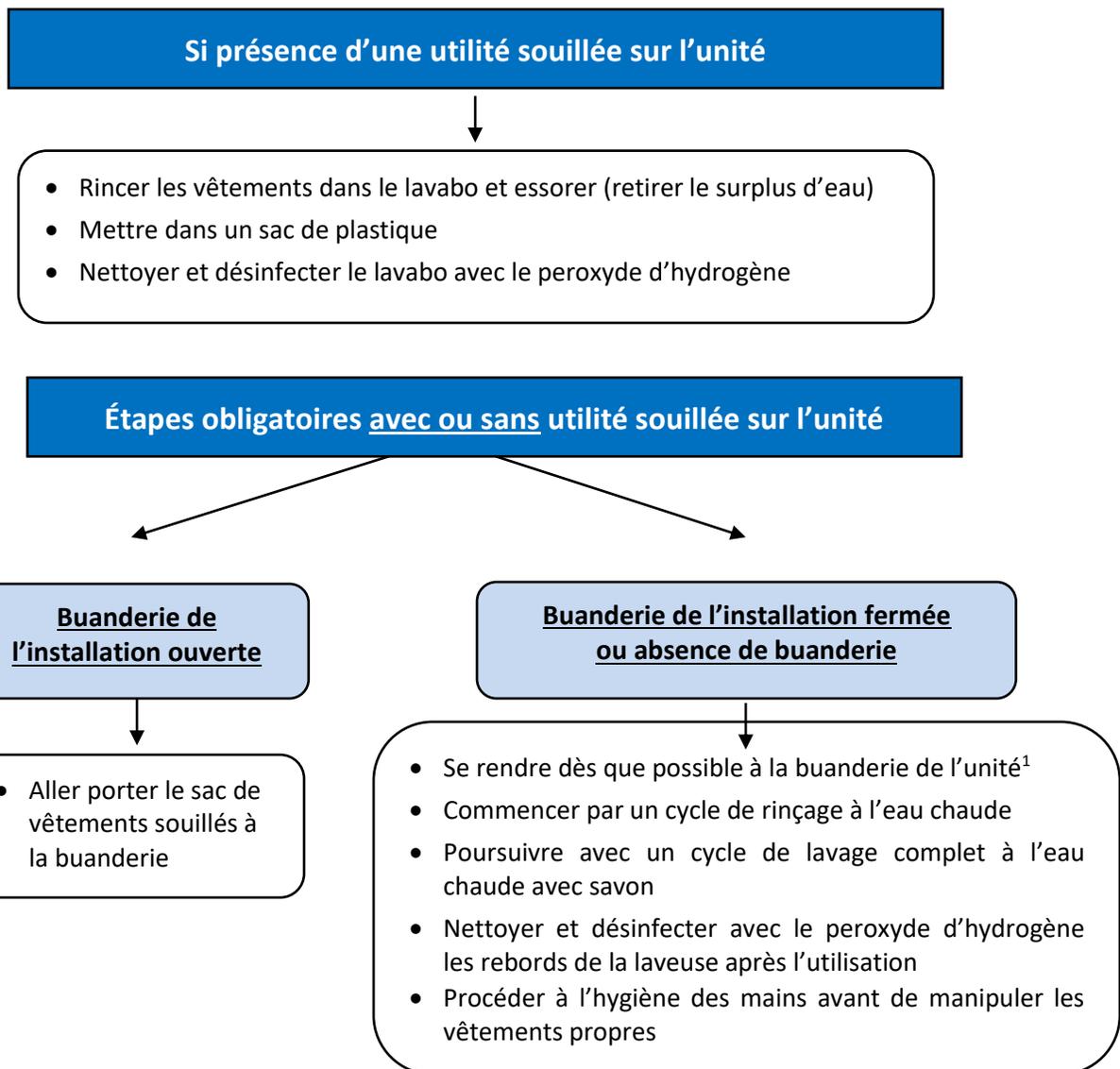
| TRANSPORT DE LA LINGERIE SOUILLÉE                       | TRAVAILLEUR DES UNITÉES DE SOINS OU TRAVAILLEURS DE LA BUANDERIE DE L'INSTALLATION  |
|---|---|
| Vers le local d'entreposage de l'unité ou chute à linge | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fermer et attacher solidement les sacs avant le transport</li> <li>• Disposer immédiatement vers le local d'entreposage de l'unité ou la chute à linge</li> <li>• Nettoyer/désinfecter avec le peroxyde d'hydrogène le chariot à lingerie souillée après chaque changement de sac</li> </ul>   |
| Vers le local d'entreposage de l'installation           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer les sacs souillés des unités vers le local d'entreposage de l'installation en utilisant les chariots réservés à cet usage</li> <li>• Nettoyer/désinfecter avec le peroxyde d'hydrogène les chariots de transport après chaque utilisation</li> </ul>  |
| TRAVAILLEUR DE LA BUANDERIE DE L'INSTALLATION           |   |
| Transport de la lingerie propre vers les unités         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manipuler la lingerie propre avec des mains propres</li> <li>• Utiliser des chariots uniquement réservés à cet usage</li> <li>• Recouvrir le chariot de lingerie provenant de la buanderie externe : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lors du transport et de l'entreposage sur les unités</li> <li>○ Lors de l'entreposage dans la réserve de l'installation (ex. : réserve Partagec)</li> </ul> </li> <li>• Nettoyer/désinfecter avec le peroxyde d'hydrogène les chariots après usage sur les unités, s'ils ne sont pas retournés à la buanderie externe</li> </ul> <p><b>N. B. Ne jamais rapporter de lingerie propre de l'unité vers le local d'entreposage</b></p> |
| Entretien du local d'entreposage (ex. : Partagec)       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyer/désinfecter une fois par semaine le local d'entreposage ou chaque fois que les lieux sont vidés</li> <li>• Garder la porte fermée en tout temps</li> <li>• Prévoir un distributeur de solution hydro-alcoolique (SHA) à la porte</li> <li>• Protéger de la poussière la lingerie propre de la réserve (ex. : Partagec)</li> </ul>   |

## Traitement des vêtements personnels des usagers très souillés

### Manipulation des vêtements très souillés par des selles, des vomissements ou d'autres liquides biologiques

Les travailleurs de l'unité doivent :

- Appliquer les pratiques de base en prévention des infections en tout temps
- Enlever toute matière solide avec du papier hygiénique et en disposer dans une toilette
- Ne pas rincer le vêtement dans la toilette ni dans le lavabo de la chambre
- Enrouler le vêtement de manière à ce que les parties les plus souillées demeurent au centre du ballot, le mettre dans un sac de plastique transparent, si transport à la buanderie, et bien fermer le sac



<sup>1</sup>En cas d'absence de laveuse et sècheuse sur l'unité de soins, vous référer au chef logistique de l'installation.